Participation des familles

CONTRIBUTION DES FAMILLES :

Afin de préserver l'équilibre financier de l'établissement, l'OGEC se voit contraint de répercuter l'augmentation des charges appelées par l'UDOGEC (Union Départementale des OGEC) sur les contributions des familles. Nous regrettons cette majoration qui du fait de l'inflation n'améliorera pas les possibilités financières de l'établissement.

Le montant appelé pour les familles de l'école s'élèvera ainsi à 36,00 € / mois / élève.

Cette somme **globalise l'ensemble des frais** :

- la rétribution scolaire,
- l'assurance scolaire (les enfants sont assurés 7j/7, 24h/24),
- les frais de catéchèse et de culture chrétienne,
- l'achat des livres de littérature qui seront conservés par les élèves (du CP au CM2).

Afin de faciliter la mise en place de la facturation, nous vous demandons de bien vouloir retourner la fiche financière en pièce jointe au plus tard le lundi 4 septembre.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

L'accueil périscolaire est un service municipal payant indexé sur le quotient familial. Vous recevrez ainsi, chaque fin de mois, la facture correspondant au temps de présence de votre enfant.

Quotient familial	Enfants de Moutiers Les Mauxfaits	Enfants des autres communes
Inférieur ou égal à 900	0.60 € / ½ heure	0.70 € / ½ heure
Supérieur à 900	0.70 € / ½ heure	0.80 € / ½ heure

RESTAURATION SCOLAIRE : La restauration est gérée entièrement par le Collège St Jacques. Le paiement des repas se fait à l'avance sous forme de tickets achetés auprès du secrétariat du Collège.

Tarifs 2023-2024	Enfants de Moutiers Les Mauxfaits	Enfants des autres communes
	4.30 € / repas	5.00 € / repas

Sous réserve de modification à la rentrée

Les tickets sont vendus par carnet de 10 ou à l'unité par le Personnel du Collège. Vous pouvez également laisser un chèque dans le cahier ou la chemise de liaison de votre enfant. Vos tickets vous seront retournés pas le même moyen. Nous attirons votre attention sur le fait que ce chèque doit impérativement se trouver **dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant et précisant la classe** de ce dernier.

Achat des tickets avant la rentrée des classes (au secrétariat du collège St Jacques)

*-> A partir du **mercredi 30 août** de 8h00 à 15h*

*-> Une permanence sera assurée à l'école lors de l'accueil de prérentrée le **Vendredi 1er septembre** de 15h30 à 18h*

Chaque matin les tickets seront ramassés par les enseignants ; afin de faciliter le travail de tous, **les tickets doivent être obligatoirement marqués au nom de votre enfant** et datés. Merci de votre compréhension.